

# *Les oiseaux de la Côte d'Albâtre*

**Dates de prospection** : 7 et 8 mai 2005  
4 et 5 juin 2005

**Rédaction** : Frédéric MALVAUD

## RESUMÉ

La LPO Haute-Normandie a prospecté en 2005 les falaises de la côte d'Albâtre (73 km sur 120 km) ainsi que les valleuses de haut de plateaux avoisinantes. Cette étude a été réalisée lors de deux week-end en mai et juin. 18 secteurs ont été suivis. L'étude a permis d'évaluer les effectifs des 22 espèces nicheuses sur les falaises et l'estran et de préciser l'abondance et la fréquence des 73 espèces nicheuses des valleuses.

Si certaines espèces voient leurs effectifs augmenter par rapport aux précédentes données (goéland marin, faucon pèlerin), d'autres semblent en déclin marqué (mouette tridactyle, fulmar boréal). Les secteurs de valleuses sont un bastion régional pour quelques espèces : fauvette grisette, linotte mélodieuse, tarier pâtre, bruant proyer et pipit farlouse.

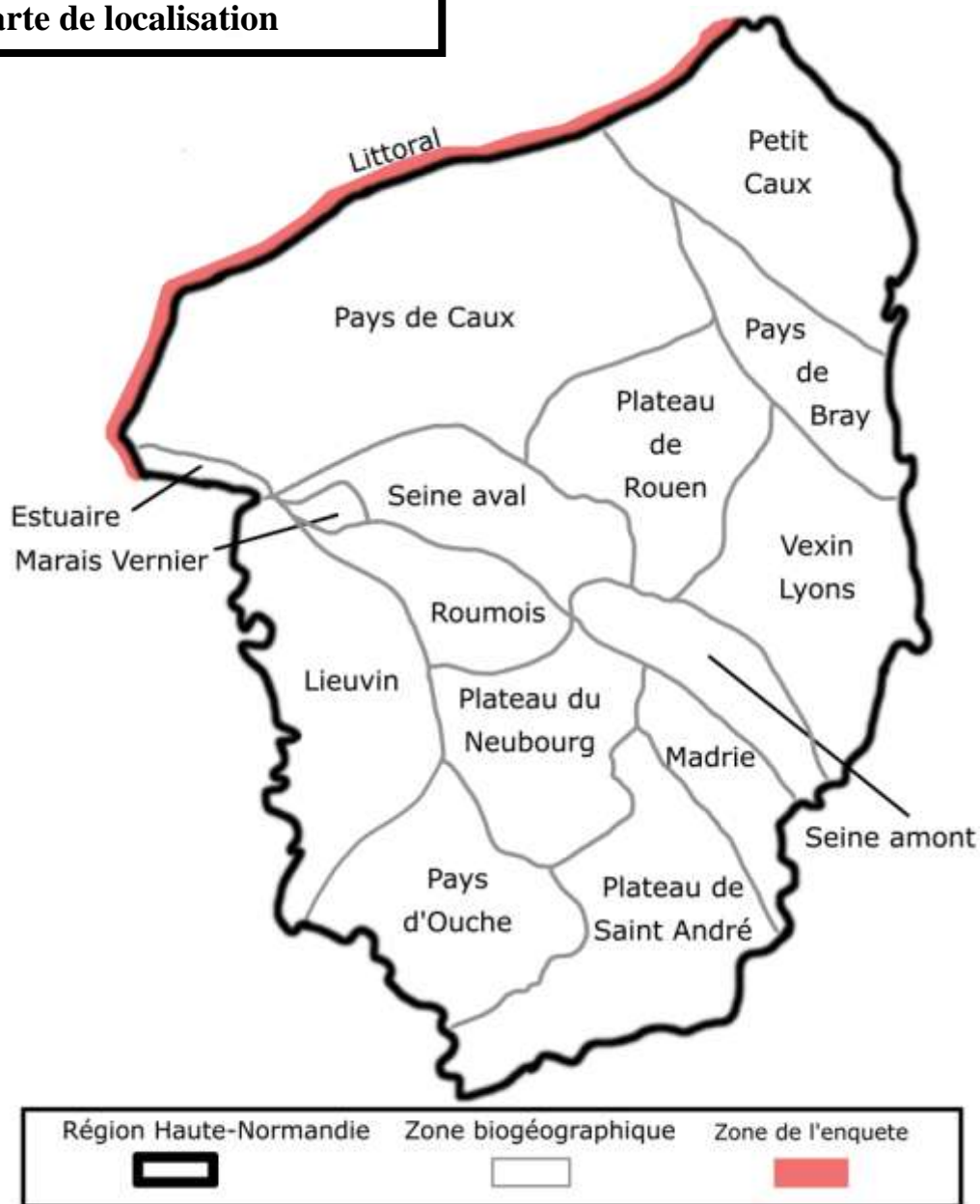


## 1. INTRODUCTION

### 1°) Situation :

Sur 120 km, la côte d'Albâtre déploie ses imposantes murailles de craie qui peuvent atteindre une hauteur de 100 m, de l'estuaire de la Seine jusqu'au Tréport pour sa partie normande. Plus au nord, le même relief de falaises continue sur une vingtaine de km dans le département de la Somme, jusqu'à l'estuaire de la Somme. Constituées sous la mer, ces falaises de craie se sont soulevées il y a environ 2 millions d'années. Ce soulèvement continue aujourd'hui à raison d'un cm par siècle, ce qui est considérable au niveau géologique.

### Carte de localisation



## 2°) Habitats :

Ces falaises s'érodent et chutent régulièrement tandis que des vallons (ou valleuses), perchés ou non, se creusent sous l'effet de l'eau de pluie. Ainsi, ces falaises se forment sous l'effet de deux mouvements érosifs contradictoires :

- en premier, une vallée fluviale aujourd'hui asséchée qui tendait vers un profil d'équilibre en se raccordant sans cesse au même niveau que l'estran par érosion fluviale.
- en second, une érosion marine qui fait reculer sans cesse la falaise et qui tronque de plus en plus haut l'ancienne vallée fluviale.

C'est pour cela que l'on observe ce phénomène de vallées suspendues sur le littoral Cauchois, les falaises étant constituées de roches tendres (craie, marne et argile à silex) "rapidement" érosives sous l'effet de la houle.

La physionomie du paysage est donc remarquable :

- un estran très réduit, constitué de galets, recouvert presque entièrement par la marée quotidienne.
- Une falaise abrupte, au relief de temps en temps adouci par les effondrements, qui peuvent lorsqu'ils sont conséquents être colonisés par la végétation (herbe et buissons).
- Un plateau à végétation rase (hors le secteur de Varengeville), constitué de lambeaux de pelouses aéro-alines, de prairies pâturées et de cultures. Il y a une différence marquante entre la partie sud (Antifer à Veules les Roses) et la partie nord (Veules au Tréport) : la partie sud abrite beaucoup plus de secteurs à ajoncs. Dans la partie nord existe la seule vraie forêt littorale, à Varengeville.

## 3°) Prospection :

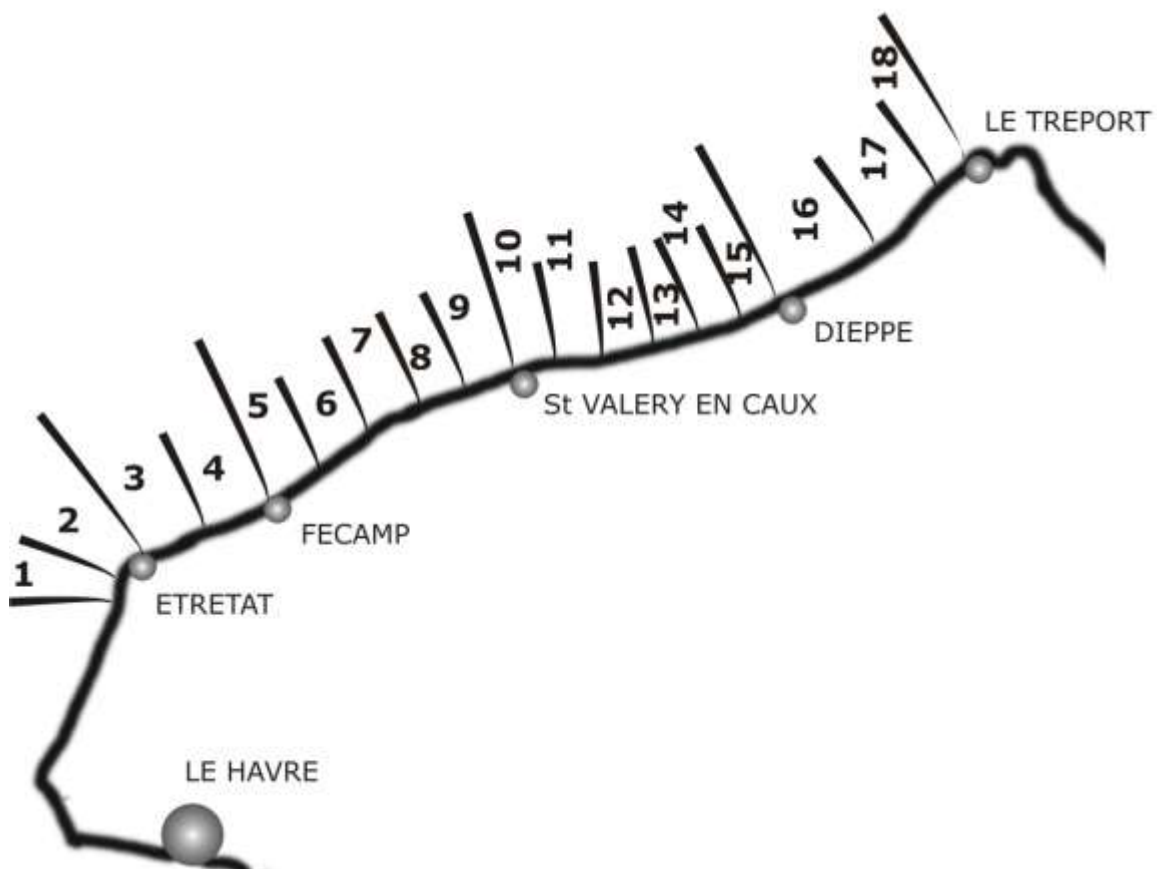
Sur 18 secteurs délimités, 16 secteurs de falaises et 15 secteurs de valleuses ont été prospectés, de Saint Jouin-Bruneval à la frontière de la Somme. Nous n'avons donc pas prospecté la partie sud, du Havre à Antifer.

On peut évaluer :

Falaises : pourcentage de fréquence (nombre de zones où l'espèce est présente sur le total des zones prospectées) et extrapolation des effectifs (73 km prospectés sur 120 km).

Valleuses : la couverture n'est pas assez uniforme au niveau du protocole pour évaluer les effectifs sur le linéaire du littoral, mais on peut calculer un pourcentage de fréquence (nombre de zones où l'espèce est présente sur le total des zones prospectées) et un indice d'abondance : effectifs cumulés et classés.

### CARTE DES ZONES PROSPECTEES



**LISTE DES ZONES PROSPECTEES**  
FALAISES ET VALLEUSES  
COTE D'ALBATRE 2005

<b>N° Zone</b>	<b>Noms</b>	<b>Distance</b>
<b>1</b>	Bruneval - Cap d'Antifer	3 km
<b>2</b>	Cap d'Antifer - Etretat	<del>                    </del>
<b>3</b>	Etretat - Vaucottes	1,5 km
<b>4</b>	Vaucottes - Fécamp	7 km
<b>5</b>	Fécamp - Eletot	5 km
<b>6</b>	Eletot - St Pierre en Port	5 km
<b>7</b>	St Pierre en Port - Petites Dalles	3 km
<b>8</b>	Petites Dalles - Veulettes	3,5 km
<b>9</b>	Veulettes - St Valéry	3,5 km
<b>10</b>	St Valéry - Veules les Roses	6 km
<b>11</b>	Veules les Roses - St Aubin	5,5 km
<b>12</b>	St Aubin - Quiberville	4 km
<b>13</b>	Quiberville - Varengueville	4,5 km
<b>14</b>	Varengueville - Pourville	3,5 km
<b>15</b>	Pourville - Dieppe	<del>                    </del>
<b>16</b>	Dieppe - Petit Berneval	7 km
<b>17</b>	Penly - Criel	8 km
<b>18</b>	Criel - Le Tréport	3 km
	<b>TOTAL</b>	<b>73 Km</b>

4°) Bilan général ornithologique :

91 espèces ont été observées : 79 nicheurs et 12 de passage (grèbe huppé, aigrette garzette, fou de Bassan, sterne caugek, mouette rieuse, sterne pierregarin, traquet motteux, martinet noir, spatule blanche, huîtrier pie, grand corbeau, petit gravelot).

Sur les secteurs de falaises : 22 nicheurs et 8 de passage.

Sur les secteurs de valleuses : 73 nicheurs et 4 de passage.

**RESULTAT FALAISES**

Nombre de zones prospectées en 2005 :16

Linéaire prospecté : 73 km

	<b>ESPECES</b>	<b>Fréquence en %</b>	<b>Abondance (effectifs totaux)</b>	<b>Effectifs estimés Falaises En couples</b>
1	Accenteur mouchet	6	1	2
2	Bergeronnette grise	90	61	100
3	Choucas des tours	90	142	230
4	Cormoran huppé	6	1	2
5	Etourneau sansonnet	30	10	15
6	Faucon crécerelle	19	3	5
7	Faucon pèlerin	69	13	20
8	Fauvette grisette	6	2	5
9	Fulmar boréal	80	53	90
10	Goéland argenté	100	2818	4600
11	Goéland brun	25	16	16
12	Goéland marin	45	49	80
13	Grand Cormoran	50	350	350
14	Hirondelle de fenêtre	63	164	270
15	Hirondelle de rivage	19	128	210
16	Merle noir	6	1	2
17	Moineau domestique	6	7	10
18	Mouette tridactyle	13	540	540
19	Pigeon biset	38	26	40
20	Pigeon colombin	6	1	2
21	Rougequeue noir	45	12	20
22	Troglodyte mignon	25	19	30

**RESULTATS VALLEUSES**

Nombre de zones prospectées: 15

	<b>ESPECES</b>	<b>Fréquence en %</b>	<b>Abondance (effectifs totaux en couples)</b>
1	Accenteur mouchet	53	22
2	Alouette des champs	60	38
3	Bergeronnette flavéole	13	2
4	Bergeronnette grise	60	14
5	Bouscarle de Cetti	20	8
6	Bouvreuil pivoine	47	10
7	Bruant des roseaux	13	7
8	Bruant jaune	80	30
9	Bruant proyer	40	15
10	Buse variable	20	3
11	Canard colvert	20	3

## LPO Haute-Normandie

	<b>ESPECES</b>	<b>Fréquence en %</b>	<b>Abondance (effectifs totaux)</b>
12	Caille des blés	7	1
13	Chardonneret élégant	53	19
14	Chouette hulotte	13	2
15	Cisticole des joncs	33	5
16	Corbeau freux	60	154
17	Corneille noire	73	40
18	Coucou gris	13	2
19	Cygne tuberculé	13	2
20	Epervier d'Europe	13	3
21	Etourneau sansonnet	67	45
22	Faisan de Colchide	27	4
23	Faucon crécerelle	73	13
24	Faucon hobereau	13	2
25	Fauvette à tête noire	87	56
26	Fauvette babillarde	13	2
27	Fauvette des jardins	33	9
28	Fauvette grisette	80	47
29	Foulque macroule	7	2
30	Gallinule poule-d'eau	20	8
31	Geai des chênes	47	9
32	Gobemouche gris	7	1
33	Grimpereau des jardins	20	6
34	Grive draine	13	2
35	Grive musicienne	80	27
36	Hirondelle de fenêtre	47	27
37	Hirondelle de rivage	7	5
38	Hirondelle rustique	80	71
39	Hypolaïs polyglotte	47	12
40	Linotte mélodieuse	73	62
41	Locustelle tachetée	7	1
42	Merle noir	100	86
43	Mésange à longue queue	33	10
44	Mésange bleue	53	15
45	Mésange charbonnière	67	29
46	Mésange nonnette	7	1
47	Moineau domestique	67	55
48	Perdrix grise	27	7
49	Phragmite des joncs	13	7
50	Pic épeiche	27	4
51	Pic vert	40	7
52	Pie bavarde	53	11
53	Pigeon biset	53	27
54	Pigeon colombin	20	4
55	Pigeon ramier	73	41
56	Pinson des arbres	80	57
57	Pipit farlouse	53	23
58	Pouillot fitis	7	1
59	Pouillot siffleur	7	1
60	Pouillot véloce	73	60



	<b>ESPECES</b>	<b>Fréquence en %</b>	<b>Abondance (effectifs totaux)</b>
61	Roitelet à triple-bandeau	20	4
62	Roitelet huppé	7	1
63	Rougegorge familier	60	28
64	Rougequeue noir	7	1
65	Rousserolle verderolle	13	7
66	Serin cini	7	1
67	Sittelle torchepot	27	7
68	Tarier pâtre	73	21
69	Tourterelle des bois	33	18
70	Tourterelle turque	53	16
71	Troglodyte mignon	80	69
72	Vanneau huppé	7	1
73	Verdier d'Europe	53	14

## 2. **FALAISES**

### 1°) Intérêt patrimonial

#### CLASSEMENT DES ESPECES PAR INTERET PATRIMONIAL

	<b>ESPECE</b>	<b>STATUT</b>
1	Cormoran huppé	Rare Liste rouge
2	Faucon pèlerin	Rare Liste rouge
3	Fulmar boréal	Rare Liste rouge
4	Goéland brun	Rare Liste rouge
5	Goéland marin	Rare Liste rouge
6	Mouette tridactyle	Rare Liste rouge
7	Hirondelle de rivage	Assez rare Liste orange
8	Grand cormoran	Assez rare
9	Faucon crécerelle	Peu commun
10	Goéland argenté	Peu commun
11	Pigeon colombin	Peu commun
12	Accenteur mouchet	Commun
13	Bergeronnette grise	Commun
14	Choucas des tours	Commun
15	Etourneau sansonnet	Commun
16	Fauvette grissette	Commun
17	Hirondelle de fenêtre	Commun
18	Merle noir	Commun
19	Moineau domestique	Commun
20	Pigeon biset	Commun
21	Rougequeue noir	Commun
22	Troglodyte mignon	Commun

Bilan patrimonial : 6 espèces rares, en liste rouge, sont présentes sur les secteurs de falaises, 5 oiseaux marins et le faucon pèlerin.

Il faut y ajouter 2 espèces assez rares, l'hirondelle de rivage (liste orange) et le grand cormoran.

Enfin, 14 espèces peu communes et communes ont été notées. Parmi elles, il convient de noter l'importante population de goéland argenté et quelques passereaux présents sur les rebords herbeux des falaises : accenteur mouchet, fauvette grisette, merle noir, troglodyte mignon.

Peu de nicheurs occupent l'estran pour s'alimenter : goélands et bergeronnette grise.

### 2°) Fréquence

6 espèces montrent une fréquence élevée (+60%) : bergeronnette grise, choucas des tours, faucon pèlerin, fulmar boréal, goéland argenté, hirondelle de fenêtre.

### 3°) Abondance

Espèces au-dessus des estimations de l'inventaire :

Goéland marin	L'effectif estimé (80 couples) est nettement au dessus de l'estimation précédente (45 couples). L'espèce est donc toujours en augmentation.
---------------	---

Espèces au-dessous des estimations de l'inventaire ou des hypothèses:

Goéland argenté	4600 couples estimés (10 000 estimés précédemment), mais les effectifs peuvent être sous-estimés car moins faciles à dénombrer en juin
Grand cormoran	350 couples estimés (500 précédemment)
Pigeon colombin	Très peu de contacts, c'est une surprise.
Pigeon biset	40 couples estimés, c'est mieux que pour le pigeon colombin, mais cela reste peu élevé.
Mouette tridactyle	Les deux colonies de mouette tridactyle affichent des effectifs nettement inférieurs à ceux connus antérieurement (900 dans l'inventaire). Le déclin semble manifeste pour cette espèce. Un comptage en bateau effectué sur la colonie d'Antifer en 2006 confirme ces estimations.

Fulmar boréal	La plus grosse surprise est pour cette espèce. 90 c (contre 400 dans l'inventaire), c'est vraiment très peu ! Même en supposant des difficultés de comptage, il semble que cette espèce soit très peu présente cette année. Déclin prononcé ?
Faucon crécerelle	5 couples estimés, c'est un chiffre faible. On peut envisager une concurrence, voire la prédation, par le faucon pèlerin.

Autres espèces :

Hirondelle de fenêtre	10 colonies ont été découvertes, avec une estimation de 270 couples. Cette espèce, d'habitude urbaine, est donc encore bien représentée dans ce milieu naturel.
Cormoran huppé	Présent sur Antifer. Les observations postérieures à l'enquête font penser à un nombre plus élevé de couples. La population pourrait atteindre entre 5 et 10 couples. C'est remarquable pour cette espèce présente d'habitude sur les falaises du massif armoricain.
Hirondelle de rivage	3 colonies ont été trouvées, sur les rebords sableux des larges valleuses estuariennes.
Rougequeue noir	Une vingtaine de couples est présente, assez dispersés.
Bergeronnette grise	Espèce très présente. Une centaine de couples occupe le littoral.
Faucon pèlerin	C'est bien conforme à ce qui était attendu. La situation semble stable aujourd'hui. 20 ans après le retour de l'espèce, une vingtaine de couples occupe le littoral de manière très uniforme. On peut donc penser à une saturation de l'espace, ce qui pourrait expliquer le début de colonisation des falaises intérieures en vallée de Seine.
Grand corbeau	Ce n'est qu'occasionnellement que le grand corbeau est observé sur la côte d'Albâtre, ainsi cet individu erratique au cap d'Ailly pendant l'enquête.
Pipit maritime	Comme il était attendu cette espèce est observée sur l'estran uniquement aux deux passages migratoires et en hiver, avec, au moins pendant les passages, une présence d'oiseaux nordiques de type « littoralis ». L'absence d'estran stable, non recouvert par les marées quotidiennes explique certainement l'absence de cette espèce comme nicheuse.

4°) Conclusion :

Le fait le plus marquant est le déclin manifeste des deux espèces pélagiques : la mouette tridactyle et le fulmar boréal. Ces deux espèces devront faire l'objet d'un suivi dans les années à venir. A un degré moindre cette situation semble similaire pour le grand cormoran.

A l'inverse le faucon pèlerin semble maintenant être arrivé à saturation tandis que le goéland marin est en progression constante.

Enfin, il faut noter les « disparus », qui ont habité les falaises de la côte d'Albâtre jusqu'au début du 20<sup>ème</sup> siècle : macareux moine, guillemot de Troil, pingouin torda, crève à bec rouge.

### 3. VALLEUSES ET PLATEAUX

1°) Intérêt patrimonial

#### CLASSEMENT DES ESPECES PAR INTERET PATRIMONIAL

	ESPECE	STATUT
1	Cisticole des joncs	Rare Liste rouge
2	Hirondelle de rivage	Assez rare Liste orange
3	Pouillot siffleur	Assez rare Liste orange
4	Vanneau huppé	Assez rare Liste orange
5	Bouscarle de cetti	Assez rare
6	Cygne tuberculé	Assez rare
7	Epervier d'Europe	Assez rare
8	Faucon hobereau	Assez rare
9	Fauvette babillarde	Assez rare
10	Phragmite des joncs	Assez rare
11	Bergeronnette flavéole	Peu commun
12	Bruant des roseaux	Peu commun
13	Bruant proyer	Peu commun
14	Buse variable	Peu commun
15	Caille des blés	Peu commun
16	Faisan de colchide	Peu commun
17	Faucon crécerelle	Peu commun
18	Foulque macroule	Peu commun
19	Gobemouche gris	Peu commun
20	Locustelle tachetée	Peu commun
21	Pigeon colombin	Peu commun
22	Pipit farlouse	Peu commun
23	Roitelet à triple bandeau	Peu commun
24	Rousserolle verderolle	Peu commun
25	Serin cini	Peu commun
26	Tarier pâtre	Peu commun
27	Accenteur mouchet	Commun

	<b>ESPECE</b>	<b>STATUT</b>
28	Alouette des champs	Commun
29	Bergeronnette grise	Commun
30	Bouvreuil pivoine	Commun
31	Bruant jaune	Commun
32	Canard colvert	Commun
33	Chardonneret élégant	Commun
34	Chouette hulotte	Commun
35	Corbeau freux	Commun
36	Corneille noire	Commun
37	Coucou gris	Commun
38	Étourneau sansonnet	Commun
39	Fauvette à tête noire	Commun
40	Fauvette des jardins	Commun
41	Fauvette grisette	Commun
42	Gallinule poule-d'eau	Commun
43	Geai des chênes	Commun
44	Grimpereau des jardins	Commun
45	Grive draine	Commun
46	Grive musicienne	Commun
47	Hirondelle de fenêtre	Commun
48	Hirondelle rustique	Commun
49	Hypolaïs polyglotte	Commun
50	Linotte mélodieuse	Commun
51	Merle noir	Commun
52	Mésange à longue queue	Commun
53	Mésange bleue	Commun
54	Mésange charbonnière	Commun
55	Mésange nonnette	Commun
56	Moineau domestique	Commun
57	Perdrix grise	Commun
58	Pic épeiche	Commun
59	Pic vert	Commun
60	Pie bavarde	Commun
61	Pigeon biset	Commun
62	Pigeon ramier	Commun
63	Pinson des arbres	Commun
64	Pouillot fitis	Commun
65	Pouillot véloce	Commun
66	Roitelet huppé	Commun
67	Rougegorge familier	Commun
68	Rougequeue noir	Commun
69	Sittelle torchepot	Commun
70	Tourterelle des bois	Commun
71	Tourterelle turque	Commun
72	Troglodyte mignon	Commun
73	Verdier d'Europe	Commun

Une espèce en liste rouge a été trouvée sur les secteurs étudiés : le cisticole des joncs. Cette petite fauvette sédentaire s'implante donc chez nous en bord de mer, profitant des hivers peu rigoureux. 5 couples ont été trouvés sur les 15 secteurs.

9 espèces assez rares sont présentes dont 3 en liste orange : l'hirondelle de rivage (une petite colonie), le pouillot siffleur (dans la forêt de Varengeville), le vanneau huppé (dans l'estuaire de la Saône, le même site que pour l'hirondelle de rivage).

Il faut noter aussi la présence de la bouscarle de Cetti (3 sites), du phragmite des joncs (2 sites), du faucon hobereau et de la fauvette babillarde (2 sites).

16 espèces peu communes sont présentes, dont la bergeronnette flavéole, le bruant proyer, la caille des blés, la locustelle tachetée, la rousserolle verderolle, le pipit farlouse, le roitelet à triple bandeau (mieux représenté que son cousin huppé), le serin cini (une petite population dans les zones urbaines) et le tarier pâtre.

47 espèces communes sont présentes, ce qui constitue une diversité importante (73 espèces en tout).

A noter que la diversité moyenne des secteurs de vauzeuses étudiés est de 28 espèces, mais il est difficile d'en livrer une interprétation tant les superficies étudiées sont variables, la plupart du temps inférieures à 100 ha.

## 2°) Fréquence

Espèces fréquentes (atteignent les deux tiers de présence) : 17 espèces, dont la plupart sont aussi très fréquentes dans la région. Ainsi de : merle noir, fauvette à tête noire, bruant jaune, grive musicienne, pinson des arbres, troglodyte mignon, corneille noire, faucon crécerelle, linotte mélodieuse, pigeon ramier, pouillot véloce, étourneau sansonnet, mésange charbonnière et moineau domestique.

Espèces au-dessus de la moyenne régionale : fauvette grisette, tarier pâtre, bergeronnette grise, alouette des champs, corbeau freux (6 colonies sur les 15 secteurs), chardonneret élégant, pigeon biset, pipit farlouse.

Espèces au-dessous de la moyenne régionale : rougegorge, accenteur, mésange bleue, tourterelle turque, verdier d'Europe, geai des chênes, pic vert, mésange à longue queue.

Pour certaines de ces espèces, cela peut s'expliquer par la saison peu favorable pour contacter les chanteurs précoces, c'est le cas des mésanges, du rougegorge familier et de l'accenteur mouchet

3°) AbondanceEspèces au-dessus de la moyenne régionale

(référence : classement en fonction des effectifs dans l'atlas):

Corbeau freux	6 colonies ont été découvertes, ce qui est manifestement élevé. La côte constitue manifestement un bastion pour l'espèce.
Fauvette grisette	C'est une des espèces les plus remarquables, elle atteint de fortes densités dans les milieux buissonneux de la côte.
Tarier pâtre	Même situation que pour la fauvette grisette.
Pipit farlouse	Présent partout dans les prairies en bordure de plateau, le pipit farlouse est une des espèces emblématiques de la côte.
Bruant proyer	Même situation que pour le pipit farlouse, mais lorsque ce sont les milieux cultivés qui sont présents. Ces deux espèces s'excluent donc.
Linotte mélodieuse	Comme la fauvette grisette et le tarier pâtre, la linotte domine dans les secteurs buissonneux, particulièrement les secteurs à ajoncs.
Hirondelle rustique	Elle semble très abondante dans tous les secteurs étudiés.

Espèces en dessous de la moyenne régionale :

Grive draine	C'est une petite surprise, peut-être que l'absence d'arbres dans les prairies nuit à l'espèce.
Buse variable	On s'attendait à une meilleure présence pour la buse.
Coucou gris	Seulement deux contacts, pour cette espèce décidément plus forestière.
Gobemouche gris	Le peu de contacts (1 seulement) s'explique peut-être en partie par le fait que nous n'avons pas prospecté les zones habitées.
Pouillot fitis	Cette espèce en déclin semble très exigeante en matière d'habitat, un seul secteur de présence.
Roitelet huppé	Ce sont des situations rares en Haute-Normandie où le roitelet à triple bandeau est plus répandu que le roitelet huppé !

Autres espèces :

Fauvette pitchou	Pas une seule fauvette pitchou, malgré une prospection appuyée (au magnétophone et sur les secteurs d'ajoncs). Si cette espèce subsiste sur la centrale de Paluel, manifestement, elle n'a pas colonisé le littoral.
------------------	--

4°) Conclusion

Pour la **fauvette grisette**, la **linotte mélodieuse** et le **tarier pâtre**, la zone littorale représente donc un bastion régional. Deux autres espèces ressortent particulièrement, le bruant proyer dans les cultures de plateau et le pipit farlouse dans les prairies.

Enfin, on peut noter la présence de plusieurs espèces de fauvettes « aquatiques » : cisticole, bouscarle, phragmite des joncs, rousserolle verderolle, locustelle tachetée.

**4. CONCLUSION GENERALE**

Cette enquête a mis en évidence le déclin des espèces pélagiques (mouette tridactyle et fulmar boréal), la bonne santé du faucon pèlerin, et pour les secteurs de valleuses la grande diversité d'espèces présentes dont trois nettement plus abondantes que dans le reste de la région : la fauvette grisette, la linotte et le tarier pâtre.

A l'inverse, il semble bien que la fauvette pitchou ne soit pas nicheuse sur le littoral.

**5. REMERCIEMENTS AUX PARTICIPANTS**

BELLANGER Didier

BENARD Antonin

BENARD Philippe

BONAY Jean-Louis

CHAPPOTEAU  
Gabrielle

DAKERS Elaine

DELARUE Eric

DELEEGHER Marc

DEZAILLES Sylvie

DUVILLA Marc

DUVILLA Nicole

ELLERON Hervé

FOURNIER Florence

HERELLE Jean Luc

LE HENAFF Hervé

LECORVILLE  
Isabelle

LEMONNIER Claire

MALVAUD Frédéric

NOËL Myriam

OLIOT Catherine

PITOU Laurent

QUESTEL Daniel

RICHARD Guillaume

ROLLET Thérèse

YVON Julien

YVON Michel

ZAGANIACZ  
Véronique



